

Ce travail s'intéresse à l'effet sur les prix des services du choix d'un même opérateur pour plusieurs services publics locaux.

Principaux résultats

Les résultats montrent que choisir un opérateur identique pour plusieurs services conduit à une légère baisse des prix, au-delà de ce qui peut être expliqué par des économies de gamme.

Cadre théorique

Le papier s'appuie sur la théorie des contrats incomplets et la notion de contrats relationnels. Ces approches permettent de considérer les difficultés qu'ont les acteurs à tout prévoir dans le contrat au moment de sa signature, et permettent également de prendre en compte l'effet des relations futures sur le comportement présent des acteurs.

Représentativité de la base de données

La base de données s'appuie sur 5 000 observations dans le secteur de la distribution d'eau potable et de l'assainissement en France, pour les années 2001, 2004 et 2008.

Les données proviennent de l'IFEN et du ministère de la santé.

OBJECTIF DE L'ETUDE

Cette étude s'intéresse à l'impact du choix par une municipalité d'un même opérateur pour la gestion de plusieurs services publics locaux différents. Du point de vue théorique, il est montré que ce choix peut être source d'efficacité dans la mesure où il permet de gérer l'incomplétude des contrats. En effet, même si les prestations que l'opérateur doit réaliser sont difficiles à décrire précisément dans le contrat, l'opérateur est incité à adopter à tout moment un bon comportement et à délivrer une bonne prestation, faute de quoi il risque de perdre l'ensemble des contrats qu'il détient auprès de la municipalité. Ainsi, plus le nombre de contrats passés entre une municipalité et un même opérateur est grand, plus la menace de sanction en cas de mauvaise performance est forte : la municipalité peut décider de ne plus lui confier dans le futur l'ensemble de ces contrats en cas de mauvaise performance sur un seul d'entre eux. Afin de tester cette proposition, une analyse empirique est menée pour mesurer l'impact sur les prix dans les services d'eau d'une concentration des contrats chez un même opérateur.

METHODOLOGIE DE L'ANALYSE

Cette étude s'appuie sur un modèle de contrats relationnels, où les acteurs déterminent leurs stratégies en fonction des conséquences présentes et futures de celles-ci. Pour pallier l'incomplétude du contrat, les opérateurs peuvent s'engager de manière informelle sur un certain nombre d'actions efficaces. Dans un cadre de jeux répétés à l'infini, les opérateurs sont incités à respecter leurs engagements informels par la menace de la sanction que peut exercer l'autorité publique à la fin du contrat : la probabilité qu'un opérateur soit renouvelé dans le futur est supposée plus faible en cas de non-respect de ses engagements informels. Plus la valeur du contrat est importante, plus la menace de non-renouvellement du contrat est forte, et l'effet incitatif important. Pour créer cet effet incitatif, les municipalités peuvent soit adopter une stratégie « prix » ou une stratégie « quantité ». Autrement dit, soit elles délèguent un contrat à un prix relativement élevé pour qu'il représente un enjeu important pour l'opérateur, soit elles décident de déléguer plusieurs contrats à un même opérateur. Dans ce dernier cas, l'effet incitatif est créé par le risque de perdre plusieurs contrats. Même si le prix négocié est plus faible sur chacun de ces contrats, l'effet incitatif demeure grâce au nombre de contrats. La conséquence est donc que des prix plus importants devraient être observés lorsqu'un opérateur et une municipalité n'ont qu'un seul contrat, alors que des prix plus faibles seront pratiqués si l'opérateur et la municipalité sont liés par plusieurs contrats. Ainsi, lorsqu'un service est difficilement « contractualisable » de manière formelle, une municipalité aurait donc intérêt à confier plusieurs contrats à un même opérateur pour le « discipliner ».

Afin de tester ce résultat théorique, une étude empirique est proposée, portant sur les services de distribution de l'eau et d'assainissement en France. La base de données à disposition provient de l'institut français de l'environnement (IFEN) et du ministère français de la santé. Elle comprend environ 5 000 observations sur les années 2001, 2004 et 2008. L'objectif est de déterminer si, toutes choses égales par ailleurs, les prix de la distribution d'eau et de l'assainissement sont plus faibles lorsque les deux services sont délégués au même opérateur, comparativement au cas où deux opérateurs différents seraient choisis.

Interprétation des résultats

Les régressions fournissent des coefficients mesurant l'impact de chacune de nos variables explicatives sur le prix des services d'eau.

Selon les régressions, la concentration des deux services auprès d'un même opérateur a un effet négatif sur la somme du prix de l'eau potable et de l'assainissement. En distinguant les deux prix, nous trouvons que cet effet est surtout concentré sur le prix de l'eau potable. Cela peut s'expliquer par le fait que l'eau potable est un service plus difficile à contractualiser au départ. La qualité est plus complexe à déterminer et représente un enjeu sanitaire plus important. Dans cette perspective, le service d'eau potable est susceptible d'être davantage caractérisé par l'incomplétude du contrat, et peut davantage bénéficier d'une stratégie de contrats relationnels (c'est-à-dire d'engagements implicites des parties).

Validation des résultats

Pour rendre compte des effets liés aux économies d'échelle et de gamme, notre étude inclut le nombre d'habitants desservis, la densité, et un effet fixe par opérateur permettant de rendre compte des économies de gamme qu'il est capable de réaliser. Le recours à des estimateurs *within groups* permet également de tenir compte de l'hétérogénéité des municipalités. Enfin les régressions incluent également le prix de l'eau aux périodes antérieures afin de capturer les effets des économies d'échelle ou de gamme déjà exploités par le passé.

Pour en savoir plus :

L'article servant de base à cette plaquette a été publié dans le *Journal of Economic Behavior and Organization*.

Il est téléchargeable à cette adresse : http://chaire-eppp.org/files_chaire/ssa-jebo-feb2012-vf.pdf

Responsable de l'étude :

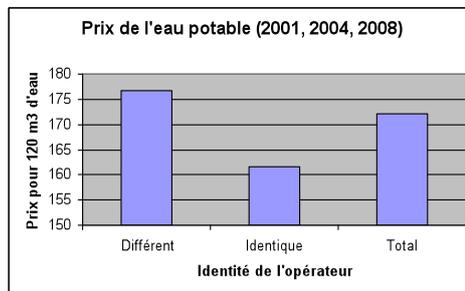
Claudine Desrieux
claudine.desrieux@u-paris2.fr

Chaire EPPP

<http://chaire-eppp.org>

BASE DE DONNEES

Un premier constat statistique semble aller dans le sens de cette hypothèse, notamment pour le prix de l'eau potable.



On remarque aussi que beaucoup de délégations de service public en distribution et en assainissement arrivent à terme la même année et que lorsque c'est le cas, généralement, le même opérateur est choisi pour gérer les deux services. Ceci suggère qu'il y a derrière ce choix des collectivités une rationalité économique.



Toutefois, il est nécessaire de mener une analyse économétrique pour distinguer les facteurs explicatifs de ces observations. La spécification économétrique testée est la suivante :

$$TotalPrice_{it} = \delta D_{it} + x'_{it}\beta + u_i + v_{it} + w_t + \varepsilon_{it}$$

Où la variable *TotalPrice* représente le prix hors taxe payé par les consommateurs pour 120 m³ d'eau potable dans la municipalité *i* pour l'année *t*, *D_{it}* est une variable muette prenant la valeur 1 lorsqu'il y a un opérateur identique gérant les deux services, et la valeur zéro autrement. Le vecteur *x_{it}* représente un ensemble de variables de contrôle relatives au service de distribution d'eau potable (source de l'eau, types de traitements pratiqués, etc...). Le vecteur *u_i* comprend des variables de contrôle relatives aux caractéristiques de la municipalité *i* (nombre d'habitants, densité, etc...). Les variables *v_{it}* et *w_t* sont des effets fixes, relatifs respectivement à l'opérateur et à l'année. Le dernier terme est un terme d'erreur.

Plusieurs traitements sont rajoutés à ce travail économétrique pour tenir compte des potentiels effets de synergies entre le service de distribution d'eau et celui d'assainissement (pouvant aussi être à l'origine de la baisse des prix), et des potentiels problèmes d'endogénéité.

RESULTATS

Le résultat de ce travail économétrique fait apparaître un effet de « réduction » des prix de la facture des services d'eau d'environ 5 euros pour 120 m³ d'eau, lorsque les services de distribution d'eau et d'assainissement sont confiés à un même opérateur. Cet effet est différent de la réduction des prix causée par des économies de gamme entre les deux services, et représente environ 1,5 % du prix moyen payé par les consommateurs. Notons que ces chiffres sont à *minima*, car selon les estimations, le montant de la réduction des prix liée à cette stratégie de regroupement des services peut être plus important.